



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte depuis 2008 un service de conseil aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat auprès des particuliers. Ce service a rejoint en 2021 le réseau régional des Guichets Rénov'Occitanie et en 2022 le réseau national France Rénov'.

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Rénov'Occitanie, le Service Public pour la Rénovation Énergétique des logements, a été initié par la Région, avec l'appui de l'AREC, et déployé sur les territoires par les collectivités, pour faciliter l'accès à la rénovation énergétique.

Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement situé en Occitanie, quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier de l'aide de Rénov'Occitanie.

Conseils neutres et gratuits, accompagnement à la réalisation de projets, solutions de financement, choix rigoureux des artisans, suivi post travaux...

Rénov'Occitanie, c'est la garantie d'un projet surmesure, performant, en toute confiance.

**Avec Rénov'Occitanie,
rénover son logement devient
un jeu d'enfant**

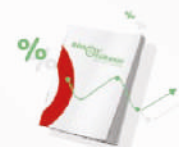
Oui, mais pourquoi rénover ?



Vous gagnez en confort chez vous en été comme en hiver



Vous allégez vos factures d'énergie



Votre bien prend de la valeur



Vous diminuez votre empreinte écologique

> Le parcours d'accompagnement

Le Guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc accompagne les particuliers à chaque étape de leur projet de rénovation. Le conseiller Rénov'Occitanie :

- Qualifie la demande et informe sur les solutions techniques, juridiques et financières adaptées ;
- Conseille pour la sélection d'artisans compétents ou la mobilisation d'un dispositif d'aide ;
- Oriente vers le parcours d'accompagnement adapté à la situation et au projet de rénovation énergétique.

Au-delà des informations et conseils gratuits de premier niveau que peut apporter le Conseiller Rénov'Occitanie, l'intégration d'un parcours d'accompagnement est recommandée pour mener à bien les projets de rénovation énergétique et devient obligatoire pour l'obtention de certaines aides.

Il existe deux principaux parcours d'accompagnement à la rénovation pour les logements individuels vers lesquels les particuliers sont orientés :

1. L'accompagnement par un MAR (« Mon Accompagnateur Rénov' ») : le Pays est une structure labellisée qui est en mesure d'accompagner les ménages modestes et très modestes ;
2. L'accompagnement par un maître d'œuvre.

Pour une copropriété, un accompagnement spécifique Rénov'Occitanie est proposé.



> Les services proposés par votre Guichet Rénov'Occitanie



Permanences téléphoniques

Le conseiller répond aux questions des particuliers et des professionnels sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat.



Rendez-vous personnalisés

Ils permettent de préciser la situation énergétique du bâtiment et proposer des solutions adaptées pour réduire les consommations d'énergie.



Points relais

Pour une information au plus près de la population.



Réunions et conférences de proximité

à destination du public ou des professionnels.



Visites de sites

Chaque année, des visites gratuites sont organisées, permettant le dialogue avec des propriétaires et des professionnels.



Présence sur les stands

Lors des principaux salons «habitat» de la région et événements locaux.